

Problématiques prioritaires	Sous-problématiques associées	Principales causes	Principales conséquences
<p>1. Absence, déficience et/ou inefficacité du traitement des eaux usées municipales</p>	<p>Absence de système d'épuration des eaux usées (rejets municipaux non traités)</p> <p>Déficience ou inefficacité du traitement des eaux usées municipales</p> <p>Absence d'un traitement tertiaire de déphosphatation</p> <p>Non-respect des exigences de rejets pour les débordements (nombre et période) des surverses</p> <p>Non-respect des exigences de rejets à la station d'épuration (SOMAE)</p>	<p>Coûts d'installation onéreux des systèmes de traitement</p> <p>Coûts de traitement élevés</p> <p>Installation ne respectant plus les nouvelles normes</p> <p>Réseau unitaire (sanitaire et pluvial commun)</p> <p>Manque de ressources techniques chez les petites municipalités</p> <p>Dépassement des débits de conception</p> <p>Changements climatiques et aléas météo</p> <p>Difficulté d'obtention des subventions</p>	<p>Augmentation des concentrations de substances nutritives, de matières en suspension et de coliformes fécaux</p> <p>Prolifération d'algues et de plantes aquatiques</p> <p>Risques pour la sécurité et santé publique (contamination bactériologique) et activités primaire et secondaire (baignade, navigation légère)</p> <p>Restriction et perte des usages (baignade, navigation, pêche, etc.)</p> <p>Diminution de la biodiversité et modification des espèces dominantes</p> <p>Risques pour la santé des organismes aquatiques</p> <p>Diminution de la biodiversité et modification des espèces dominantes</p> <p>Risques pour la santé des organismes aquatiques</p> <p>Risques pour la santé des organismes aquatiques</p>
<p>2. Absence, déficience ou artificialisation de la bande riveraine</p>	<p>Absence, déficience ou artificialisation de la bande riveraine</p> <p>Érosion des berges</p> <p>Accumulation sédimentaire dans les lacs et cours d'eau</p>	<p>Déboisement, entretien et artificialisation des bandes végétales riveraines</p> <p>Non-respect de la PPRLPI</p> <p>Non-respect de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables</p> <p>Ruissellement et érosion provenant de la perte de couvert forestier</p> <p>Érosion des berges (absence de soutien des végétaux)</p> <p>Rectification des cours d'eau</p> <p>Mauvaises pratiques en milieux forestier et agricole</p>	<p>Érosion des berges</p> <p>Ruissellement et érosion provenant des haldes minières</p> <p>Ruissellement et érosion provenant de la perte de couvert forestier</p> <p>Perte de la capacité de rétention des eaux</p> <p>Perte de sols et recul des berges</p> <p>Risque pour la santé des organismes aquatiques</p> <p>Sédimentation du lit et perturbation de l'équilibre morphologique et fluvial</p> <p>Perte de rétention et de filtration des polluants</p> <p>Perte d'habitat faunique et dégradation des frayères</p> <p>Hausse de la température de l'eau</p> <p>Érosion des sols par le vent</p>

Problématiques prioritaires	Sous-problématiques associées	Principales causes	Principales conséquences
3. Eutrophisation des lacs et cours d'eau	<p>Eutrophisation des lacs et cours d'eau</p> <p>Fleurs d'eau de cyanobactéries</p> <p>Surplus en éléments nutritifs (P, N)</p>	<p>Épandage d'engrais, de lisier et de fumier</p> <p>Rejets d'eaux usées non traitées</p> <p>Bandes végétales riveraines absentes ou déficientes</p> <p>Mauvaises pratiques agricoles</p> <p>Traitements absent ou déficient des eaux usées municipales et surverses</p> <p>Phosphore naturellement présent dans l'environnement</p> <p>Non-conformité des installations septiques de résidences isolées</p>	<p>Prolifération cyanobactéries et végétation</p> <p>Diminution de la concentration en oxygène</p> <p>Restriction et perte des usages (baignade, navigation, pêche, etc.)</p> <p>Diminution de la valeur des propriétés riveraines</p> <p>Diminution du nombre d'espèces aquatiques et changement des espèces dominantes</p> <p>Augmentation de la matière organique</p> <p>Traitement difficile et coûteux de l'eau potable</p> <p>Risque pour la sécurité et la santé publique (cyanotoxines)</p>
4. Absence ou déficience des installations septiques résidentielles	<p>Absence ou déficience des installations septiques résidentielles</p>	<p>Non-respect de la réglementation en vigueur Q2r.22 (Installations septiques des résidences isolées) par les propriétaires</p> <p>Non-application de la réglementation</p>	<p>Augmentation des concentrations de substances nutritives et de matières en suspension dans l'eau</p> <p>Risques pour la sécurité et santé publique</p> <p>Prolifération d'algues et de plantes aquatiques</p> <p>Diminution de la biodiversité et modification des espèces dominantes</p> <p>Appauvrissement en oxygène</p> <p>Risques pour la santé des organismes aquatiques</p>
5. Présence et introduction d'espèces exotiques envahissantes	<p>Présence et introduction d'espèces exotiques envahissantes</p>	<p>Introduction volontaire (horticulture et autres utilisations)</p> <p>Nettoyage inadéquat des embarcations</p> <p>Disposition des spécimens sans précaution</p> <p>Ensemencement</p> <p>Introduction naturelle</p>	<p>Diminution des espèces locales de plantes et de poissons</p> <p>Restriction des usages (navigation et baignades compromises, envahissement des terrains, pêche sportive à risque, etc.)</p> <p>Compétition avec les espèces indigènes de poissons et de plantes</p> <p>Déséquilibre de la chaîne alimentaire</p> <p>Problème pour la santé publique (berce du Caucase)</p>